

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Union Saint-Jean. — V Echos des fêtes de l'Hôtel-Dieu. — VI M. l'abbé Alphonse Brunet. — VII AUX prières. — VIII Prêches encouragement pour la Fédération catholique.

AU PRONE

Le dimanche 26 septembre

On annonce :

Les exercices du mois d'octobre ;

Le premier vendredi du mois ;

La fête du Saint-Rosaire ;

Dans le dioc. de Montréal, la collecte pour les hôpitaux ; dans le dioc. de Joliette, la collecte pour les séminaristes ;

Là où la confrérie du Saint-Rosaire est établie, l'indulgence plénière toties quoties.

NOTE. — On peut se confesser dès le vendredi pour gagner l'indulgence toties quoties de la fête du Saint-Rosaire.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 26 septembre

Office du 17e dim. après la Pent., *semi-double* ; mém. des Ss Cyprien et Justine ; 3e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim. : au *Magnif.* ant. du 17e dim ; mém. des Ss Côme et Damien ; Suffrages.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — De ce dimanche, saint Rosaire (Villeray) ; du 27 sept., saint Elzéar ; du 29 sept., saint Jérôme ; du 30 sept., sainte Sophie ; du 1 oct., saint Remi ; du 2 oct., saints Anges Gardiens (Lachine).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — De ce dimanche, saint Rosaire (Pointe-au-Chêne) ; du 27 sept., saint Adolphe (Howard) ; du 1 oct., saint Remi (Amherst) ; du 3 oct., saint Gérard (Montarville).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 27 sept., saint Damien (Bedford) ; du 2 oct., saints Anges Gardiens (Rouville).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — De ce dimanche, saint Rosaire (Sawerville) ; du 27 sept., saint Adolphe (Dudswell) ; du 2 oct., saints Anges Gardiens (Ham-Nord).

DIOCÈSE DE NICOLET. — De ce dimanche, saint Rosaire ; du 28 sept., saint Wenceslas ; du 1 oct., saint Remi (Tingwick).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — De ce dimanche, saint Rosaire (Ville-Marie et Griffith) ; du 30 sept., sainte Sophie (Aldfield-Est) ; du 2 oct., saints Anges Gardiens (Albany). J. S.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	27 SEPTEMBRE	— Sainte-Geneviève.
MERCREDI,	29	— Sainte-Anne-des-Plaines.
VENDREDI,	1 OCTOBRE	— Sainte-Thérèse.
DEMANCHE,	3	— Villaray.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 13 septembre 1909.

M. l'abbé Pierre-Alphonse Brunet, du Collège de Sainte-Thérèse, décédé le 11 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

Archevêché de Montréal, le 13 septembre 1909.

M. le chanoine Joseph-Alfred Vaillant, de l'archevêché de Montréal, décédé le 13 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, le 13 septembre 1909.

M. le chanoine Joseph-Alfred Vaillant, décédé le 13 septembre à Montréal, était membre de l'Union Saint-Jean, *Section d'une Messe.*

G. DAUTH, chan.,
Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

ECHOS



ES Chants incomplet l'Hôtel-Dieu


revenir ne serait-ce
que le Père Valenti
célébrer Jeanne Ma
cours, le premier jo
Sulpice, y a fait un
dit — fut à Montréal
Chants séculaires, l'
grand ». Nous ne p
treint dont nous dis
chants poétiques qu
A Ville-Marie. — S
Dieu. — Les Devoirs
donner une idée, cit
si vivement l'attente
Jeanne à l'œuvre de

Maison
Et, soi
En vai
Se cer
Il atten
Pour e
Et pour s'a

La voi
Sur sor
Révèle
Où Die

(1) Les Chants séculai
à l'Hôtel-Dieu et chez le

ECHOS DES FÊTES DE L'HÔTEL-DIEU

 **ES Chants séculaires.** — Nous avons été forcément incomplet dans notre compte rendu des fêtes de l'Hôtel-Dieu. Nous nous reprocherions de ne pas y revenir ne serait-ce que pour signaler le poème en six chants (1) que le Père Valentin M. Breton, des Franciscains, a consacré à célébrer Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu. Au cours de son discours, le premier jour des fêtes, M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, y a fait une délicate allusion. « Jeanne Mance — a-t-il dit — fut à Montréal, selon la pensée profonde de l'auteur des *Chants séculaires*, l'initiatrice de tout ce qui s'y est fait de grand ». Nous ne pouvons penser à exposer, dans le cadre restreint dont nous disposons, même une simple analyse de ces chants poétiques qui portent les titres que voici : *Invocation*. — *A Ville-Marie*. — *Saint-Joseph*. — *Jeanne Mance*. — *L'Hôtel-Dieu*. — *Les Devoirs*. Mais nous voulons au moins, pour en donner une idée, citer ces vers qui peignent si simplement et si vivement l'attente de Maisonneuve et la donation de notre Jeanne à l'œuvre de la fondation de Montréal.

Maisonneuve attendait l'élue !
 Et, sous les frémissants vaisseaux,
 En vain la vague chevelue
 Se creusait en sombres arceaux !..
 Il attendait cette compagne,
 Pour entreprendre sa campagne
 Et pour s'abandonner aux caprices des eaux.

La voici, seule et sans faiblesse !
 Sur son front la sérénité
 Révèle une âme de noblesse
 Où Dieu règne en maître écouté.

(1) Les *Chants séculaires* forment une jolie plaquette, qui est en vente à l'Hôtel-Dieu et chez les libraires de Montréal.

Ville-Marie, oh ! la clémence
 Du ciel pour ton sort est immense,
 Puisqu'il te donne Jeanne Mance,
 Son virginal amour, sa vie et sa bonté !

La Cantate à la gloire de Jeanne Mance. — Cette cantate, qui fut chantée, par un chœur de jeunes filles, anciennes élèves du Mont-Sainte-Marie, est l'œuvre d'un poète anonyme. Sous le charme prenant des beaux vers on sent palpiter un grand cœur, un cœur capable de comprendre Jeanne Mance, ses nobles et chrétiennes aspirations. Les jeunes choristes, plus heureuses que beaucoup d'autres, ont eu vite fait de reconnaître et le poète, et le cœur, et la plume qui l'ont servi. C'est pourquoi, sans doute, elles ont chanté ces strophes heureuses autant que délicates, avec tant d'art, tant d'harmonie et tant d'âme.

A la gloire de Jeanne Mance

Honneur à toi, sainte héroïne,
 Trésor de charité divine,
 A tes pieds, un peuple s'incline
 En ce jour ouvert sur le ciel.
 Pour toi qui vins de " douce France ",
 Vers l'inconnu, vers la souffrance
 Et nous sauvas par ta vaillance,
 Déjà, nos cœurs dressent l'autel.
 Après des siècles, Dieu lui-même
 Pose à ton front le diadème.
 Le Canada t'admire et t'aime,
 Mance ton nom est immortel.

Ville-Marie, unique est ton histoire,
 Toute en deux mots : bravoure et sainteté ;
 Et les échos de ton passé de gloire
 Font tressaillir nos âmes de fierté.
 La Dauversière, Olier, de Maisonneuve,
 Vos noms sacrés se disent à genoux.
 Et Jeanne est là ! Son triomphe est la preuve
 Que des bienfaits, on se souvient " chez nous ".

O J
 I
 L'œu
 I
 A ce
 T
 Acco
 I
 D'un
 I
 Gard
 I
 France-
 Au l
 Nos fier
 Les
 De nos r
 Sur
 Et vous
 En l
 Saint
 T
 Avec
 E
 Jeann
 P
 Le Ca
 Je

Une appréciat
 David, qui assistait
 sujet, dans le *Canada*
 nous est particul
 extraits. C'est un n
 tutions et à nos l
 quelques-uns parai

O Jeanne, un fils de la patrie,
 Marqua du sceau de son génie
 L'œuvre qui résume ta vie :
 Bénis l'artiste et son labeur.
 A ceux dont la parole fière
 Te fait rayonner de lumière,
 Accorde, c'est notre prière,
 La moisson promise au semeur.
 D'un prélat, la munificence,
 Ici te fait revivre, ô Mance,
 Garde en son âme l'alliance
 De la force et de la douceur.

France-Nouvelle, auprès de tes rivières.
 Au bord des lacs, au fond de nos grands bois,
 Nos fiers aïeux déployaient leurs bannières,
 Les fleurs de lys s'enlaçaient à la croix ;
 De nos martyrs, le sang baigna tes plages,
 Sur tous leurs fronts, le nimbe brillera ;
 Et vous aussi, saintes de nos rivages,
 En l'univers, on vous invoquera.

Saints fondateurs de la patrie,
 Tout entière, Ville-Marie,
 Avec foi, vous chante et vous prie
 En ce jour ouvert sur le ciel.
 Jeanne, c'est l'heure où Dieu lui-même
 Pose à ton front le diadème,
 Le Canada t'admire et t'aime
 Jeanne ton nom est immortel.

Une appréciation éloquente. — M. le sénateur L.-O. David, qui assistait aux fêtes de l'Hôtel-Dieu, a publié à leur sujet, dans le *Canada* du 9 septembre, un article ému dont il nous est particulièrement agréable de citer ici quelques extraits. C'est un magnifique hommage à nos admirables institutions et à nos bienfaitantes communautés. A l'heure où quelques-uns paraissent trop l'oublier, il est consolant de voir

nce. — Cette
 s filles, ancien-
 un poète ano-
 n sent palpiter
 rendre Jeanne
 es jeunes cho-
 nt eu vite fait
 qui l'ont servi.
 strophes heu-
 ant d'harmonie

ainteté ;

preuve
 chez nous".

un citoyen en vue, qui a été mêlé à la vie publique de notre pays depuis quarante ans, reconnaître en termes si sympathiques et si convainquants le bien que la religion et ses institutions — en particulier l'Hôtel-Dieu — ont accompli sur le sol de la patrie.

La bonne et modeste Jeanne, elle n'a jamais songé qu'un jour viendrait où sa statue debout sur un puissant piédestal dominerait une ville immense et riche. Et pourtant, elle a plus droit à cet honneur, à cette reconnaissance, que la plupart des grands hommes auxquels les peuples élèvent des monuments. Elle a été sans peur et sans reproche : elle, la vierge, l'héroïne, la sainte, elle n'a pas connu les faiblesses qui déparent la vie de la plupart des grands hommes ; la charité, le dévouement, le patriotisme et l'amour de Dieu ont inspiré tous ses actes, toutes ses paroles. Si tous ceux qu'elle-même et celles qui ont continué son œuvre, ont soignés et consolés, pouvaient parler, plus d'un demi million d'hommes, de femmes et d'enfants réunis autour de sa statue l'acclameraient, la béniraient.

.....

Au milieu des manifestations bruyantes du progrès national, à côté des palais du commerce et de l'industrie, que pourrions-nous montrer aux étrangers qui nous visitent, si nous n'avions pas nos églises, nos belles cathédrales, nos collèges et nos couvents, tous ces sanctuaires, ces foyers de science, de vertu et de charité ? Certes, on peut bien, on doit même désirer pour nos compatriotes une part plus large dans le mouvement commercial et industriel de notre ville ; mais l'encens de nos églises, les prières de nos communautés et les enseignements de nos collèges et de nos couvents n'empêchent pas la fumée de nos usines de noircir le firmament et les roues de nos chemins de fer de tourner. Non, l'un n'empêche pas l'autre, mais il y a là dans ces maisons et dans ces établissements, une force religieuse, morale et pratique digne de respect et de reconnaissance, avec laquelle il faut compter, raisonner et discuter, pour préparer l'avenir et mettre les générations futures en état de lutter contre les autres nationalités dans le domaine du progrès matériel. Entre ceux qui veulent aller trop vite et ceux dont la marche est trop lente, il y a un juste milieu où les hommes raisonnables, prêtres et laïques, peuvent s'entendre pour concilier les exigences du temps présent et de l'a-

venir avec le respect des traditions religieuses, la morale, les sentiments d'éducation et de civilité grâce à ses institutions, un boulevard de l'ordre social, contre l'argent, la poursuite du bien-être, vivent dans le totalitarisme, il sera ces asiles où brûle la statue le culte de l'idéal.

Communications de toutes ces belles choses de notre pays des Hommes qui s'impose et qui officiellement aux confrères du saint des belles œuvres, corrépétive. A l'occasion de leur venir en attente n'ont pas l'air l'extérieur, l'œuvre tement des vocations s'épuisent dans la moisson des œuvres grande ville et dans et toujours des jeux lière tenterait, si le ministère, aux yeux malades et aux mieux au besoin du cœur de toute femme un pieux devoir de

venir avec le respect et la conservation de nos vieilles et glorieuses traditions religieuses et nationales, avec les principes d'ordre et de morale, les sentiments de générosité que l'on cultive dans nos maisons d'éducation et de charité. Un jour viendra où la province de Québec, grâce à ses institutions nationales, sera peut-être, dans la Confédération, un boulevard contre l'envahissement des théories funestes à l'ordre social, contre les dangers que renferme l'amour exagéré de l'argent, la poursuite trop ardente de la richesse. Aux hommes qui vivent dans le tourbillon des affaires et dans une atmosphère de matérialisme, il serait utile d'aller de temps à autre, se recueillir dans ces asiles où brûle sans cesse le feu sacré du dévouement, où se perpétue le culte de l'idéal.

Communication officielle. — Enfin, comme dernier écho de toutes ces belles fêtes du 250^e anniversaire de l'arrivée en notre pays des Hospitalières de Saint-Joseph, il est une réflexion qui s'impose et que nous sommes autorisé à communiquer officiellement aux fidèles du diocèse et spécialement à nos confrères du saint ministère. L'admiration pour les grandes et belles œuvres, comme celle de l'Hôtel-Dieu, ne doit pas rester stérile. A l'occasion et dans la mesure du possible, il convient de leur venir en aide. Nos Sœurs de l'Hôtel-Dieu étant cloîtrées n'ont pas l'avantage de pouvoir elles-mêmes pousser, à l'extérieur, l'œuvre si importante de la propagande et du recrutement des vocations. Et pourtant, il leur faut des sujets. Les santés s'épuisent vite, les bonnes ouvrières s'en vont au ciel et la moisson des œuvres est toujours abondante ! Dans notre grande ville et dans nos riches campagnes n'y a-t-il pas encore et toujours des jeunes filles que la tâche sublime de l'Hospitalière tenterait, si elles la connaissaient mieux ? Quel plus beau ministère, aux yeux de la foi, que celui de l'assistance aux malades et aux mourants ? Quelle tâche répondra jamais mieux au besoin de se donner et de se dévouer qui est dans le cœur de toute femme ? Que nos vénérés confrères se fassent un pieux devoir de le rappeler, dans les termes que leur cha-

rité leur inspirera, à leur paroissiens et paroissiennes. Cela pourrait fournir, par exemple, la matière de l'un de ces avis donnés au prône, qui sont si utiles et font tant de bien. Demandons des vocations pour les Sœurs de l'Hôtel-Dieu. C'est un heureux moyen d'assurer à notre ville la continuation des bénédictions de Dieu.

M. L'ABBE ALPHONSE BRUNET



ES anciens élèves du Petit-Séminaire de Sainte-Thérèse et tous les prêtres du diocèse ont appris avec peine, nous en sommes convaincus, la nouvelle de la mort de M. l'abbé Alphonse Brunet.

C'est là, dans son *Alma Mater* qu'il n'avait jamais quitté depuis au-delà de quarante ans, qu'il s'est éteint doucement après cinq longues années de maladie.

Les amis de Sainte-Thérèse, ceux qui visitent ce toit hospitalier, ne voyaient plus M. Brunet accourir au-devant d'eux, les circonvénir de politesses et d'affabilités, les accompagner dans ces lieux où s'étaient écoulées les belles années de leur jeunesse, leur enlever ou leur remettre suivant le besoin leur chapeau et leur paletot, les renseigner sur tout ce qui s'était passé pendant leur absence. Il avait fallu l'inplacable maladie pour le retenir sa chambre, soit à l'hospice Drapeau, soit au collège.

Que de souffrances physiques et morales dût-il endurer ! Nous le vîmes pleurer à chaudes larmes en un jour de fête et c'était triste à fendre l'âme. M. Brunet n'était plus là, sur le seuil du portique, pour presser la main aux nombreux visiteurs, leur indiquer leur place à l'église, à la chapelle, au réfectoire.

M. Brunet fut un véritable professeur. Le cycle des études classiques, il l'a gravi avec distinction comme écolier ; et plus

tard il l'a parcouru. Esprit exact et maître de toutes les langues, de toutes les mathématiques, ou bien de toutes les sciences physiques et chimiques.

Sa parole accentuée, son ton incontestable, s'imposaient à ses élèves. Malheur à ceux qui se voyaient de ces regards qui parlent vite au devoir.

Et en même temps il comprenait ce qu'il coûtait de débiter par une école. Il couvrait le tableau de ses leçons. C'était clair, précis, individuel. Ah c'était son dévouement qui prenait sur celui de ses collègues, ils se rappellent, surtout de ce travail de professeur.

Dans nos collèges tout.

M. Brunet fut un bon maître et un bon élève.

Besogne ingrate, administration financière, maison, tenir les livres, provisions, surveiller, donner satisfaction à la demande des aptitudes, et sut s'en servir avec mesure.

Le directeur est un homme mais sévère. C'est

tard il l'a parcouru avec non moins d'éclat comme professeur. Esprit exact et méthodique, tel il s'est montré dans l'enseignement des langues grecque et latine, dans celui des mathématiques, ou bien encore dans le domaine des sciences physiques et chimiques.

Sa parole accentuée, à laquelle s'adjoignait une autorité incontestable, s'imprimait avec vigueur sur l'intelligence de ses élèves. Malheur à celui qui voulait être distrait ou dissipé. Un de ces regards qui ne permettent pas de réplique, le ramenait vite au devoir.

Et en même temps quelle patience ! Avec lui il fallait comprendre coûte que coûte et à n'importe quel sacrifice. Il débutait par une explication générale. Bâton de craie en main, il couvrait le tableau noir de chiffres, d'équations, de théorèmes. C'était clair. Puis venait la part de l'enseignement individuel. Ah c'était ici que se révélaient sa patiente charité et son dévouement. Si le temps de la classe ne suffisait pas, il prenait sur celui des récréations. Tous les anciens élèves se le rappellent, surtout les plus revêches aux X ou aux A x C. Et ce travail de professeur, il l'a fait pendant vingt-cinq ans.

Dans nos collèges, le plus souvent les prêtres font un peu de tout.

M. Brunet fut aussi procureur-économé et directeur des élèves.

Besogne ingrate, que celle de ces pauvres chargés de l'administration financière. Voir à tous les détails de l'entretien d'une maison, tenir les livres de compte, s'occuper de l'achat des provisions, surveiller les fermes ; économiser en un mot et donner satisfaction à tout le monde. Voilà certes un travail qui demande des aptitudes plus qu'ordinaires. M. Brunet les eut et sut s'en servir avec un tact admirable.

Le directeur est l'homme d'ordre, de la discipline paternelle mais sévère. C'est lui qui règle les cas d'insubordination,

punit les infractions au règlement ; c'est lui qui intervient dans les rapports entre élèves et maîtres ou bien encore avec les parents. M. Brunet fut encore ici l'homme de la droiture, de la justice et de la bonté. Si son écorce un peu rude l'aidait à se faire craindre, son bon cœur et sa charité lui gagnaient les sympathies de tous.

Un homme, outre les qualités générales qui conviennent à tous, en possède toujours quelques-unes qu'il affectionne davantage et qu'il cultive par conséquent avec plus de soin.

La bonté du cœur dominait chez M. Brunet. Il avait la passion de rendre service, d'être utile.

Qui a vécu avec lui et n'en a pas reçu de nombreuses et délicates attentions ? Il faudrait entrer ici dans une infinité de menus détails et dire comment, par exemple, il se plaisait à réparer montres et horloges, à limer serrures et clefs, à aiguiser razors et ciseaux, à redresser les instruments de physique si souvent détraqués — quel outil n'avait-il pas dans les tiroirs de sa bibliothèque ou dans sa poche de soutane ? — à imprimer des programmes de séance, à dresser des arbres généalogiques — voir même de ceux qui étaient à la recherche des millions ; bref, il était toujours là, lorsque quelqu'un était embarrassé. A qui il rendait le plus de services, celui-là semblait devenir son meilleur ami.

Il peut donc être proposé comme modèle d'âme charitable, d'ordre, de droiture et d'amour du travail.

Vir obediens loquitur victorias : l'obéissance fut une autre des vertus chères à M. Brunet.

Mgr Bruchési en faisant son éloge s'est appliqué à mettre cette qualité en relief. Il importait peu à M. Brunet que celui qui était revêtu de l'autorité fût jeune ou avancé en âge, doux ou sévère, savant ou ignorant, il lui suffisait pleinement qu'il fût le représentant de Dieu. L'évêque avait-il manifesté un désir,

le conseil auquel supérieur immédiat

M. Brunet donna la plus parfaite satisfaction. Il ne put faire à ce sujet

Les funérailles de la présence de Mgr l'évêque, des prêtres et d'un nombreux nombre de religieux. Le 7 septembre, jour de l'Ascension, d'une étrange coïncidence pour lui qui avait conservé si vivace

C'est M. Arthur le service.

Après la cérémonie dans la chapelle de sommeil.

M. l'abbé Pierre-comté de Jacques-Moise-Denis Brunet ordonné prêtre à M

M. le chanoine Joseph
M. l'abbé Pierre-Alp

le conseil auquel il appartenait avait-il porté une décision, son supérieur immédiat avait-il parlé ; c'était *toujours* assez.

M. Brunet donnait l'exemple du plus entier dévouement, de la plus parfaite soumission, et ne souffrait même pas que l'on pu faire à ce sujet la plus légère plaisanterie.

Les funérailles de M. Brunet ont eu lieu à Sainte-Thérèse en présence de Mgr l'archevêque de Montréal, d'une centaine de prêtres et d'un nombreux concours de fidèles, le mardi, 14 septembre, jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Etrange coïncidence que de telles funérailles en un tel jour, pour lui qui avait vécu à Oka ses années de jeunesse et qui conservait si vivace le souvenir de la fête du Calvaire.

C'est M. Arthur Jasmin, supérieur du Collège, qui a chanté le service.

Après la cérémonie funèbre, le corps du défunt a été déposé dans la chapelle mortuaire de l'église où il dort son dernier sommeil.

M. l'abbé Pierre-Alphonse Brunet est né à Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier, le 27 janvier 1852, du mariage de M. Moïse-Denis Brunet et de Mme Marguerite Paiement, et fut ordonné prêtre à Montréal le 18 mai 1879.

UN ANCIEN ÉLÈVE.

R. I. P.

AUX PRIERES

M. le chanoine Joseph-Alfred Vaillant, décédé à Montréal.

M. l'abbé Pierre-Alphonse Brunet, décédé à Sainte-Thérèse.

**PRÉCIEUX ENCOURAGEMENT
POUR LA FEDERATION CATHOLIQUE**

AU mois de juin dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans un mouvement de générosité qui l'honore, essayait de grouper dans une vaste fédération toutes les associations catholiques d'origine française. On réussit à faire voter une constitution que l'on distribue actuellement aux intéressés. Un exemplaire fut envoyé au chef de l'Eglise, parce que la Fédération, au commencement de son programme d'action, a voulu faire bien franche et bien nette sa profession de foi. Nous lisons en effet dans l'article 2 de ses constitutions, ces paroles significatives : « La Fédération professe avec le Souverain-Pontife Pie X, que *c'est la religion qui garantit l'ordre et la prospérité de la société civile et que les intérêts de l'une et de l'autre sont inséparables, et que cette patrie seule peut nous inspirer des sentiments de vénération et d'amour qui, unis en sainte alliance avec l'Eglise et dans son action, poursuit le vrai bien de l'humanité* (1). Aussi, dans ses travaux, elle s'inspirera toujours des doctrines de l'Eglise catholique et des directions du Saint-Siège. Elle se place sous la tutelle du Souverain-Pontife et de NN. SS. les Evêques ».

Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési avait bien voulu dans une lettre que l'on a publiée en tête des Constitutions, exprimer sa joie du « travail fait lors du dernier congrès national pour amener la fédération des sociétés catholiques ». Mais voici qu'un encouragement vient s'ajouter à celui du premier Pasteur du diocèse. C'est une lettre que le Souverain-Pontife nous

(1) Allocution de Sa Sainteté Pie X aux pèlerins français à Saint-Pierre de Rome le 19 avril 1909.

fait parvenir par le secrétaire d'Etat. Les yeux de tous ceux d'union nationale s

Mgr PAUL BRUCHÉSI
Archevêque de

Monseigneur,

Le Saint-Père a un dévouement et d'efforts pour les françaises, Franco-grès en vue d'une offrir avec une cop

Sa Sainteté chargée de son auguste nom, la dictation apostolique divines.

Je saisis volontiers la Grandeur l'expression de Notre-Seigneur.

Cette tentative d'union des membres de la hiérarchie. Et c'est en toute confiance parole et par la plus grande fédération catholique en face de besoins de la langue française doivent être livrés à la grandeur pour réunir les honneurs et mettre de se connaître

fait parvenir par l'entremise de l'Eminentissime cardinal secrétaire d'Etat. Nous sommes heureux de la mettre sous les yeux de tous ceux qui s'intéressent à cette grande œuvre d'union nationale sur le terrain des œuvres sociales.

Vatican, 29 août 1909.

Mgr PAUL BRUCHÉSI,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Le Saint-Père a bien agréé le filial hommage de profond dévouement et d'entière fidélité que les sociétés Canadiennes-françaises, Franco-américaines et Acadiennes réunies en congrès en vue d'une fédération catholique, ont bien voulu lui offrir avec une copie de leur constitution.

Sa Sainteté charge Votre Grandeur de les en remercier en son auguste nom, et de leur communiquer de même la bénédiction apostolique comme un heureux gage des faveurs divines.

Je saisis volontiers cette circonstance pour offrir à votre Grandeur l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

R. card. MERRY DEL VAL.

Cette tentative d'union est donc bénie de nos chefs. D'autres membres de la hiérarchie canadienne nous ont déjà approuvés. Et c'est en toute confiance que nous pouvons encourager par la parole et par la plume toutes les associations à entrer dans la Fédération catholique. Le présent et l'avenir surtout nous mettent en face de besoins nouveaux. Les groupes catholiques d'origine française doivent sentir le besoin de s'unir pour travailler à la grandeur présente et future de leur race. Association pour réunir les hommes de bonne volonté, afin de leur permettre de se connaître mieux, de s'estimer mieux, de s'éton-

ner d'être si nombreux, afin de leur apprendre à n'avoir plus peur, à donner un avis, à s'y tenir, à vouloir ensemble et fortement ; mais aussi association pour agir.

Il faut agir. L'apostolat est un besoin de l'âme qui veut le bien de ses compatriotes. « L'action, écrivait Sa Sainteté Pie X dans sa première Encyclique, l'action, voilà ce que réclame les temps présents. Et ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes ».

Que ceux donc qui sont encore hésitants mettent la main à l'œuvre. Artisans, membres de l'Alliance Nationale, de l'Union Saint-Pierre ou de Saint-Joseph, catholiques de tout rang, de tout âge qui appartenez à des sociétés nationales, faites de la propagande pour l'organisation de nos forces. Il est urgent d'additionner tous les efforts individuels pour lutter contre les sectaires qui veulent nous traîner aux abîmes. « Il en est, a écrit le pape Léon XIII, (2) qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur que la lutte n'exaspère davantage les méchants, De tels hommes sont-ils pour ou contre l'Eglise ? On ne saurait le dire. Car, d'une part, ils prétendent professer la doctrine catholique, mais en même temps, ils voudraient que l'Eglise laissât libre cours à certaines théories qui lui sont contraires. Ils gémissent de la perte de la foi et de la perversion des mœurs, mais à tels maux, ils n'ont souci d'apporter aucun remède, et même il n'est pas rare qu'ils en augmentent l'intensité, soit par une indulgence excessive, soit par une pernicieuse dissimulation ».

L'union pour l'action, voilà le but de la Fédération catholique. En jetant un simple coup d'œil sur sa Constitution, on

(2) (Encyclique *Sapientiae christianae*).

voit que le programme est très compréhensif.

« La Fédération des intérêts nationaux, des intérêts économiques, Nationaux, Sociaux, Toutes les bonnes volontés peuvent ici trouver un champ pour étudier les problèmes de la France en Amérique dans la section de la génération actuelle une saine doctrine que la sagesse humaine, la solution du problème de la sagesse divine de l'Evangile et de quelques formules de la théorie de l'action pour étudier en collaboration sociale, qui intéressent toutes les formes de la vie humaine, le crédit mutuel, les sociétés de tous les genres, la société et montrer comment placer avantageusement le développement de nos forces. Et c'est précisément l'union nationale, sociale, économique, qui se crée facilement que

(3) Semaine sociale de

voit que le programme de cette action est singulièrement compréhensif.

« La Fédération est divisée en trois sections : la section des intérêts nationaux, la section des intérêts sociaux et la section des intérêts économiques, appelée plus brièvement Sections Nationale, Sociale, Economique » (Art. 28).

Toutes les bonnes volontés, toutes les énergies peuvent ici trouver un champ à leur activité. Se sent-on du goût pour étudier les problèmes qui concernent l'avenir de la race française en Amérique (sens large du mot) ? que l'on s'inscrive dans la section des œuvres nationales. Voulez-vous donner à la génération actuelle le pain de la vérité sociale, « celui de la saine doctrine que vous pétrirez avec les enseignements de la sagesse humaine, puisqu'elle ne peut pas rester étrangère à la solution du problème sociale, surtout avec les enseignements de la sagesse divine qui se trouvent dans les principes sociaux de l'Évangile et dans les directions pontificales résumant en quelques formules brèves, concises et lumineuses, toute la théorie de l'action populaire chrétienne » (3) ? unissez-vous pour étudier en commun dans la Fédération cette question sociale, qui intéresse toutes les classes dirigeantes ou dirigées. S'agit-il de favoriser le progrès matériel sous toutes ses formes : agriculture, colonisation, industrie, coopérative, crédit mutuel, prévoyance, mutualité etc... ? les honnêtes gens de tous les partis se mettront à l'œuvre pour sauver la société et montrer que la race française est capable de se placer avantageusement sur ce terrain, et de travailler ainsi au développement de notre patrie commune.

Et c'est précisément dans l'étude de tous ces problèmes nationaux, sociaux et économiques que nous nous convainçons facilement que le plus sûr moyen d'obtenir la parfaite

(3) Semaine sociale de France, Bordeaux 1909. — Cardinal Andrieu.

union entre catholiques d'une part, entre eux et les meilleurs de nos concitoyens non catholiques d'autre part, c'est d'augmenter en nous la pratique religieuse. « L'amour de Dieu, dit René Bazin, est le garant de tous les autres. Il est la grande source de fraternité, et la mesure des forces morales d'un pays. » « Un écrivain de haute valeur, mieux que personne informé dès qu'il s'agit de politique générale et des conflits qui agitent le monde, M. Melchior de Vogüé, vient de résumer les impressions que lui a laissées sa dernière visite en Allemagne. Il a séjourné dans les grandes villes du Nord, dans les grands ports surtout, et il constate le prodigieux développement, la prospérité, la marche assurée et confiante des Allemands, et il écrit : « Le Français qui passe le Rhin est frappé par l'affluence des hommes aux églises, par leur participation effective aux rites du culte ». Plus loin, il revient sur la même pensée et il laisse deviner qu'il voit dans la force morale que donne la force religieuse, le secret des victoires passées et celui de la cohésion et de la force principale de l'empire » (4). Ici, plus qu'ailleurs, c'est la foi qui nous donnera cette merveilleuse cohésion.

C'est bien ce qu'avait compris M. André Siegfried (5) quand il écrivait ces paroles que l'on n'a pas suffisamment soulignées. Ou bien, ils (les Canadiens-français) laisseront se détendre les liens qui les unissent à l'Eglise, et alors privés de la cohésion merveilleuse qu'elle leur donne, plus accessibles aux pressions étrangères, ils verront peut-être de graves fissures se produire dans le bloc séculaire de leur unité.

PHILIPPE PERRIER, prêtre.

(4) René Bazin, Questions littéraires et sociales, Page 322.

(5) Le Canada Les deux races, P. 76.